

Jeudi 20 Novembre, Programme jeunes Centre de conférences à parti de 15H00

Rédactrices : Maria Alaoui et Chloé Canon (France Business School Orléans)

Conducteur d'engin agricole, Monsieur VANDOR

Le métier de conducteur d'engin agricole nous a été présenté par l'entrepreneur de territoire Monsieur VANDOR.

Entrepreneur depuis trente ans, il est issu d'un bac agricole. Il est à la tête d'une entreprise de cinq salariés permanents et de trois saisonniers. Ce métier comprend l'ensemble des entrepreneurs de travaux agricoles, des entrepreneurs forestiers et des entrepreneurs qui entretiennent le paysage. Les différentes fonctions liées à ce métier sont notamment le service à l'agriculture, la prestation auprès des agriculteurs pour certains travaux spécifiques, la culture, l'élevage et la récolte de fourrage.

Le conducteur d'engin agricole est chargé de la préparation des sols, des moissons, de l'ensilage, du réglage et de la maintenance du matériel, du conseil des clients et des travaux d'entretiens.

Les formations pour faire ce métier sont le CAP, le baccalauréat professionnel, le BTS et l'obtention d'un certificat de spécialisation. Ce métier présente de nombreux avantages tels que le travail en plein air et la diversité des activités. C'est principalement un métier de passion. L'inconvénient est la saisonnalité du travail, notamment la baisse de l'activité qui s'étend de décembre à février. L'autonomie, la connaissance de l'informatique et du monde agricole sont les compétences requises pour faire ce métier. De plus, il faut être capable d'assurer le réglage de matériel qui évolue en permanence (conditions météo, récolte, manière dont le sol a été préparé à l'avance) ce qui demande une adaptation permanente du conducteur et quelques connaissances dans le domaine de la mécanique. Les conditions de travail ont énormément évoluées ces dernières années ce qui facilite la vie des employés (cabine chauffée, moins de fatigue, moins de douleur au dos).

Métier du maraîchage, Monsieur CHERON

Monsieur CHERON, nous a fait découvrir le métier du maraîchage. Chef d'une entreprise de dix-sept salariés en hiver et trente en été, il a suivi une formation en BEP et effectué de nombreux stages à l'étranger pour connaître de nouvelles techniques. C'est un métier qui évolue notamment avec le bio, le label rouge ainsi que les normes sanitaires, les normes d'exportation qui sont en constante évolution. Les techniques progressent grâce à la technologie.

Pour lui, métier doit évoluer en fonction du consommateur. Le maraîcher doit s'associer avec les grandes surfaces alimentaires, les marchés de grossistes, la restauration, les marchés de la transformation, internet et les paniers locaux afin de vendre sa production au plus grand nombre. Dans ce métier, la préparation du sol est primordiale. Il faut également être vigilant sur la propreté afin de diminuer les problèmes de contamination. Le sens de l'observation est une qualité essentielle pour vérifier l'état de santé des plantes.

La première culture sous serre de France est la tomate. La région orléanaise, elle, est spécialisée dans le concombre, le poivron et l'aubergine. Les différents postes liés au maraîchage sont : les ouvriers qualifiés, les techniciens, les chefs de culture et les directeurs d'exploitation.

Chef d'équipe viticulture, Monsieur ROUX

Jean-Claude ROUX, viticulteur, nous a plongés dans son univers en nous expliquant le métier de chef d'équipe viticulture. Suite à l'achat de 1,5 hectare de vignes en 1995 et grâce à sa motivation,

Monsieur ROUX possède aujourd'hui 68 hectares et vend 60 000 bouteilles chaque année à travers le monde. Pour garantir sa production, il emploie 7 à 8 employés permanents qui l'aident lors de la récolte.

Pour lui, la motivation est une qualité essentielle pour réussir dans ce métier.

Auditeur qualité/Consultant formateur, Monsieur MONTHEARD

Yves MONTHEARD, auditeur qualité et consultant formateur nous a fait découvrir les facettes de son métier à travers les différents rôles qu'il effectue et les objectifs qu'il se fixe.

Analyser des documents, préparer des questionnaires, ouvrir un audit et maîtriser une enquête sont les principaux rôles du consultant. Ses objectifs sont notamment de faire le point sur les systèmes, les processus et les procédures. Il doit également prendre le temps de se regarder agir.

Plusieurs types d'audit existent comme l'audit interne qui prend en compte les prestataires, l'audit de seconde partie qui intègre les fournisseurs et les clients et l'audit de tierce partie qui fait référence aux certifications comme l'International Standard Organisation 26 000 qui est la responsabilité sociétale.

L'audit peut être réalisé par des clients, des auditeurs internes, des auditeurs externes, des organismes de contrôle. Il ne doit pas être une surprise pour l'audité, il doit être planifié, il peut être pluriannuel. Il peut inclure plusieurs types d'audits comme dit précédemment. Les étapes principales de l'audit sont la planification, la préparation, la réalisation, le compte-rendu et enfin le suivi.